



FICHE DE RENSEIGNEMENT SAISON 2016/2017

TARIFS :

LICENCE + T.SHIRT du Club + Location de l'arc

Jeune (jusqu'à 20 ans) avec matériel d'INITIATION	150€
Jeune (jusqu'à 20 ans) avec matériel de PROGRESSION	190€
Adulte avec matériel d'INITIATION	175€
Adulte avec matériel de PROGRESSION ¹	220€

LICENCE + T.SHIRT du Club (sans location de l'arc)

Jeune (jusqu'à 20 ans)	125€
Adulte	155€

Possibilité d'un paiement en trois fois par chèque jusqu'en décembre (Début OCT, NOV. et DEC)

1 - Chèque de caution pour l'arc de progression

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Inscriptions pendant les heures d'entraînement
- Âge minimum requis: 8 ans

PIÈCES A FOURNIR:

- Certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport (en général), avec éventuellement la mention **« en compétition »**.
- Fiche d'inscription dûment remplie (pour les mineurs une autorisation parentale d'intervention chirurgicale exigé)
- Photo d'identité

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE A LA PRATIQUE DE LA DISCIPLINE:

La pratique de ce sport nécessite en première année l'achat de petit matériel obligatoire et propre à chaque archer (le club peut vous guider pour effectuer cette acquisition) : carquois, flèches, protège bras, palette, dragonne (65€ environ).

A savoir : ce matériel sera prêté pendant les séances d'essai.

HORAIRES :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
17h30-18h45		14h00-16h00	17h30-18h45		12h30-16h00
École de tir 1 ^{er} et 2 ^e année		École de tir 2 ^e année	École de tir 1 ^{er} année		Confirmés
19h00-21h00		19h30-22h30	17h30-21h00		
Confirmés		Confirmés Perfectionnement	Confirmés		

(L'adhésion au club comprend la licence fédérale, qui inclue l'assurance de base. Conformément à l'article 38 de la loi sur le sport, des options complémentaires à cette assurance de base sont proposées à chaque archer lorsque sa licence lui est adressée par la FFTA.)

